DÉPÔT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES



Le dépôt des pièces justificatives doit se faire depuis un ordinateur, vous pouvez rencontrer des difficultés si vous utilisez une tablette ou un smartphone.

1- Cliquez sur le lien suivant : https://inscriptions.univ-perp.fr/pjweb/page/login.jsf

	2	Université de Perpignan N° étudiant Nom :	Prénom	a	nnée univers Né(itaire 2021-202: e) le :	2 <u>Souther</u>			
- 00	ONSIGNES	ET INFORMATIONS								
- La ta - Les e - L'ajor - Texte - Lége	ille des fic extensions ut et/ou la e libre pers ende :	hiers ne peut pas dépasser 8 Mo. autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png. suppression de fichiers nécessitent une confirmation (i onnalisable via Oupli Visualiser + Ajouter / Remplacer + S	bouton C upprimer	onfirmer)	/ Suppression	à confirmer				
- Pi	- PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE									
		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Comme	
1	*	1 photo d'identité récente aux formats .jpg ou .jpeg Inférieur 2 Mo		En attente						
2	+	1 photocopie d'une pièce d'identité.		En attente						
3	+	Assurance scolaire et extra-scolaire (attestation de responsabilité civile et individuelle accident couvrant l'année universitaire du 1er septembre 2021 au 31 août 2022		En attente						
4	+	Attestation d'admission (ParcourSup, e-candidat, Etudes en France).		En attente						
5	+	Attestation de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC).		En attente						
6	+	Charte du droit à l'image signée (https://lut.univ- perp.fr/fr/scolarite/inscriptions)		En attente						
7	+	Détail de votre inscription en ligne : pour l'imprimer (https://inscriptions.univ-perp.fr/consultation)		En attente						
8	+	Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou tout titre admis en équivalence.		En attente						
9	+	Pour les - de 25 ans : attestation JAPD ou JDC si effectuée. Pour demander un duplicata, connectez- vous à l'adresse suivante : http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/perte-du- certificat Si non effectuée : attestation de recensement.		En attente						
10	+	Pour les étudiants étrangers en provenance de l'EEE : carte européenne d'assurance maladie ou tout autre document attestant d'une couverture sociale.		En attente						
11	+	Si vous venez d'une autre université française et que vous vous inscrivez en DUT 2 APPC (année spéciale) ou LP: demande de transfert départ de votre université d'origine. Si pas de transfert départ, télécharger, imprimer et joindre la fiche «transfert arrivée » https://lut.univ-perp.fr/fr/scolarite/inscriptions		En attente						
12	+	Si vous vous inscrivez en DUT 2ème année ou en Licence Professionnelle : photocopies des derniers résultats obtenus : relevés de notes de l'année ou attestation de réussite.		En attente						
13	+	Si vous étes étudiant extra-communautaire : attestation du niveau de la langue française B2.		En attente						
	-	Si étudiant étranger : copies de tous les diplômes obtenus, avec traduction légale + extrait d'acte de		En attente						

- 2- Cliquer sur l'icône 🕂 pour ajouter un document.
- 3- Une fois tous les documents transmis, cliquer sur le bouton "Confirmer".

l Si vous ne confirmez pas, tous vos documents seront perdus et vous devrez recommencer la procédure.

COMPLÉMENT D'INFORMATION



Détails de votre inscription : vous pouvez imprimer le récapitulatif de votre inscription en cliquant sur : <u>https://inscriptions.univ-perp.fr/iareins/consultation/identification.jspx</u>